

Royal Romsée Cycliste



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée
Grand Prix Henri Coksay
Dimanche 15 juin 2025

Règlements, Informations pratiques et Guide technique

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU 74 ^{ÈME} ROMSÉE-STAVELOT-ROMSÉE.....	2-4
RÈGLEMENT DU GRAND PRIX DE LA MONTAGNE (G.P.M.).....	5
INFORMATIONS PRATIQUES.....	6-7
CARTE.....	8
ITINÉRAIRE	9-13
PROFIL DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES	13



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

I. Règlement général du 74^{ème} Romsée-Stavelot-Romsée

1. Organisation

L'épreuve dénommée « 74^{ème} Romsée Stavelot Romsée » est organisée par le Royal Romsée Cycliste sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le **dimanche 15 juin 2024**.

2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Elites-Espoirs sur invitation exclusive des équipes. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe 1.12 IC 1.

3. Participation

Le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs avec un maximum de 25 équipes, soit 175 coureurs.

4. Permanence

- Toutes les formalités de départ se feront sur le site du Wèrister, rue Churchill 26 à 4624 Romsée
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de **10h15 à 11h15**.
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu au bâtiment administratif de Wèrister, rue Churchill n°26 4624 Romsée à **11H30**.
- Le briefing « sécurité » se tiendra à l'issue de la réunion.
- La signature de la feuille de départ débutera à **12h** et se terminera à **13h15**.
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
- Le Directeur de Course sera le nommé **LEBOUTTE Sébastien**, Rue Josephine Oury, 3 à 4670 Blegny – GSM :0494/66 84 96
- Le Coordinateur sécurité sera le nommé **FRANCOIS Christophe**, Rue Roosevelt n°75 4624 Romsée - GSM : 0475/63 83 23

5. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 canal 2.

6. Voitures techniques

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing.
- A l'arrivée, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par **MG-MERIDA** (1 moto et 2 voitures)



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

7. Assistance médicale

Un médecin et un service d'ambulances suivront l'épreuve de bout en bout.

8. Ravitaillement

Des zones de ravitaillement sont prévues aux endroits fixés dans le livre technique. Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 50 km et jusqu'à 20 km avant l'arrivée.

9. Déchets

Une zone déchet est prévue dans le livre technique. « Voir Itinéraire »

Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et nous demandons à l'encadrement technique des équipes de maintenir la zone de ravitaillement et autres propres.

10. Délais

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à **trois minutes de retard** par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

11. Classements

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le Classement de la Montagne (GPM) retiendra les quatre premiers coureurs lors du franchissement du sommet des côtes. Points attribués au sommet de chaque côte (signalé par un drapeau blanc) : 5, 3, 2 et 1 points. En cas d'ex-æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve. Le Classement de la Montagne (GPM) sera jugé par l'Organisateur qui remettra ces classements au Jury des Commissaires.
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.
- Pour figurer dans les différents classements et recevoir les primes, les lauréats devront terminer l'épreuve dans les délais et se présenter à la cérémonie protocolaire.



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

12. Prix

Les prix seront payés par la Belgian Cycling par virement bancaire.

Prix individuels : 25 prix – 1.500€				
260	200	150	125	100
75	60	50	40	40
30	30	30	30	30
30	30	30	30	30
20	20	20	20	20

Prix interclub : 10 prix – 500€				
120	90	75	60	50
30	30	15	15	15
Prix GPM : 4 prix – 250€				
120	60	40	30	

13. Antidopage :

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.
- Le contrôle antidopage aura lieu au n° 11, rue Colonel Piron à 4624 Romsée.

14. Protocole :

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra au plus tard 10 minutes après l'épreuve à hauteur de la ligne d'arrivée.

15. Environnement :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et nous demandons à l'encadrement technique des équipes de maintenir la zone de ravitaillement propre.

16. Pénalités :

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

Pour l'Organisation,
Le Directeur de Course
Sébastien LEBOUTTE

Pour la FCWB,
Le Coordinateur Compétitions du Comité Régional de Liège
Cédric WILLEMS



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

II. Règlement du Grand Prix de la Montagne (G.P.M.)

- Aux sommets des côtes signalées par l'indication « G.P.M. » et un drapeau blanc seront attribués aux 4 (quatre) premiers coureurs :
 - 5 points au premier
 - 3 points au deuxième
 - 2 points au troisième
 - 1 point au quatrième
- En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le classement à l'arrivée de l'épreuve.
- Pour prétendre au classement final du G.P.M., le coureur doit terminer la course pour laquelle il est engagé.
- Prix : voir section I paragraphe 11 en page 4

Liste des GPM			
Ref	Km	Localisation	Altitude
1	9.5	Côte de Louveignée	260m
2	48.8	Côté de la Haute Levée	500m
3	56.7	Côte du Rosier	540m
4	70.3	Côte de la Vecquée	510m
5	88.5	Côte de Cornemont	295m
6	103.3	Côte du Bouny (1 ^{er} passage)	250m
7	110.8	Côte de St ADELIN (1 ^{er} passage)	262m
8	121.6	Côte du Bouny (2 ^{em} passage)	250m
9	129.2	Côte de St ADELIN (2 ^{em} passage)	262m
10	140	Côte du Bouny (3 ^{em} passage)	250m



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

III. Informations pratiques

	Horaire	Lieu
Inscriptions	De 10h15 à 11h15	Site Wérister Rue Churchill, 26 B-4600 ROMSEE
Vestiaires et dossards		
Briefing	11h30	
Départ officieux	13h30	
Départ officiel	13h47	Trooz – N61 « Cabine électrique droite »
Arrivée	~17h40	Côte de Bouny, à 4624 Romsée 1 ^{er} passage de ligne aux alentours de 16h10-16h40
Cérémonie officielle	10min après arrivée	Podium à côté de la ligne d'arrivée
Remise des dossards et collège des commissaires	À partir de 17h45	Site Werister
Contrôle médical		Rue Colonel Piron, 11 B-4624 ROMSEE

Liste des hopitaux		
Cliniques Notre-Dame des Bruyères	Rue de Gaillarmont, 600 B-4032 CHENEE	+32 (0)4 367 92 11
CH Pelzer La Tourelle	Rue du Parc, 29 B-4800 VERVIERS	+32 (0)87 21 21 11
CHR Ourthe – Amblève	Rue Grandfossé, 31 B-4130 ESNEUX	+32 (0)4 380 91 11
Krankenhaus Reine Astrid	Rue devant les religieuses, 2 B-4960 MALMEDY	+32 (0)80 79 31 11
CHU de Liège	Domaine universitaire du Sart-Tilman B-4000 LIEGE	+32 (0)4 366 71 11

Collège des commissaires :

GERARD François :	Président
TONGLET Bernard :	Com. 2
FINCK Daniel :	Com. 3
BURGUET Patrick :	Com. 4
CRASSET Guy :	Juge Arrivée
BETTONVILLE Jean-marc :	Pilote Moto 1
WILLEMS Cédric :	Com Moto
GERARD François :	Délégué technique Liège
BOURDOUXHE Jean	Photo finish
VAN STEEN Kris:	Operateur Transpondeurs
Havelange Freddy:	Speaker Radio Tour
Radio Tour2 :	Freq. Canal 2 - 160.10625



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée
Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Organisation Interne et responsables :

Président Du Royal Romsée Cycliste : Leboutte Sébastien 0494 66 84 96

Directeur de course : Leboutte Sébastien 0494 66 84 96

Coordinateur sécurité : François Christophe 0475 63 83 23

Sécurité - itinéraire – Signaleurs : François Christophe 0475 63 83 23

Permanence de départ : Coksay Philippe 0478 84 00 79

Permanence d'arrivée : Acetis Fernand 0495 59 33 16

Site de départ -arrivée- protocole : Cappa Marc 0475 89 01 53

Responsable Contrôle médical : Colaris Dany 0498 83 07 31

Service secours : INS-MOREAU 0498 15 66 96

Médecin : Docteur Doudou 0494 81 92 96

Motos sécurités – GPM-Ardoisier : Safety On TWO Wheels Mr Wallens 0497 19 66 73

Voiture Neutre: MG-MERIDA Mr AVONDS 0495 36 94 97

Drapeau Rouge et Vert : La DH Mr Jamart 0495 72 31 56

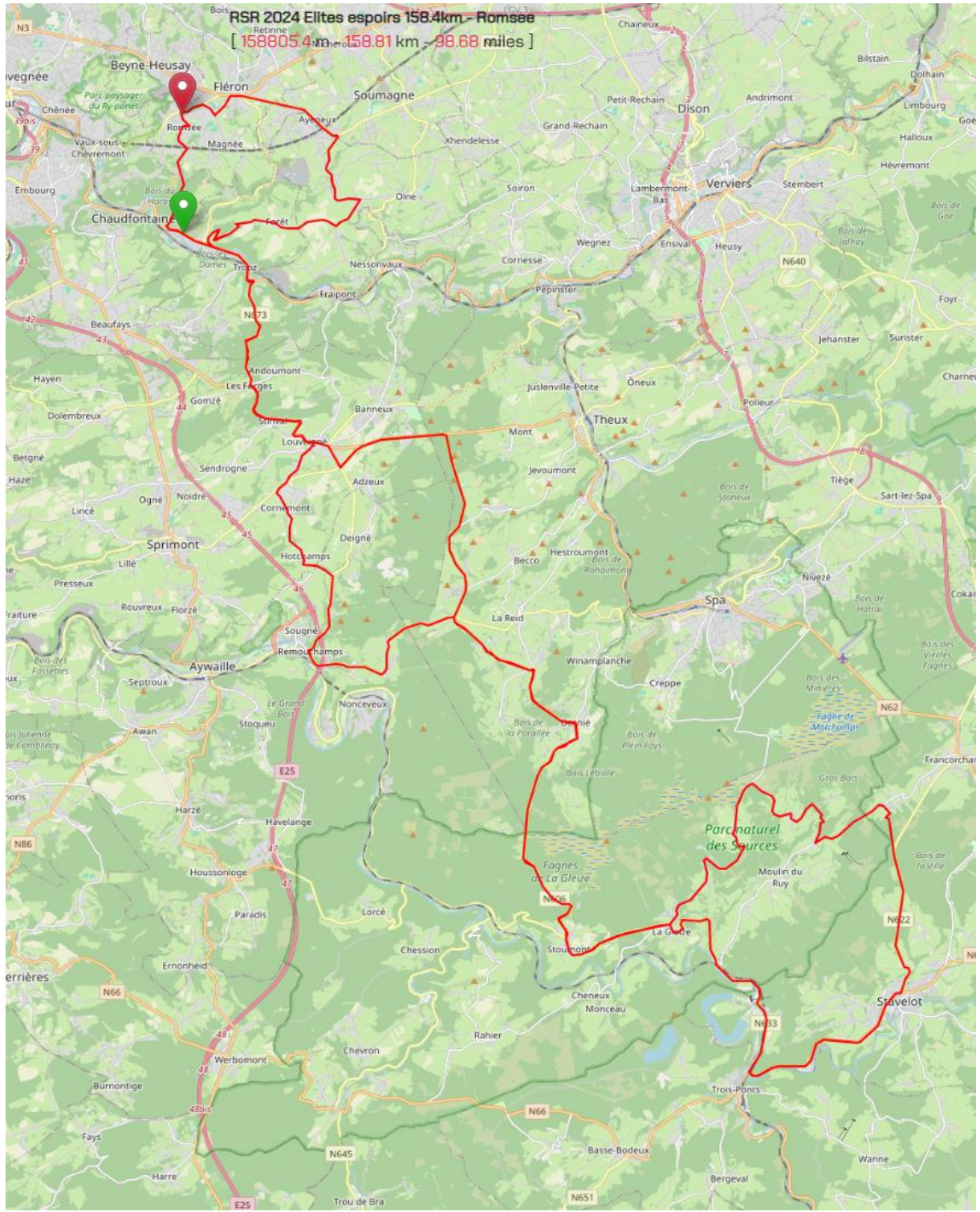
Véhicule Balais: Benetti Jean-guy 0494 40 28 37



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Carte du Parcours :





74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Itinéraire détaillé :

Romsée - Stavelot - Romsée 2025					
Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire 36	Horaire 42
FLERON	Départ officieux : Site Wérister "Rue Churchill 26"	0,0	←	13h30	
	Carrefour "Rue Churchill, Rue de Bouny"	0,6	↑	13h31	
	!!! Attention Rond Point !!! Passage à droite	1,1	↑	13h32	
FLERON	!!! Attention Rond Point !!! Passage à droite	3,1	↑	13h35	
CHAUDFONTAINE	Attention route dégradée et présence de 3 chicanes	3,9	↑	13h37	
	Bas de la côte du Bouny, à gauche vers Verviers, N61	4,4	←	13h38	
	Départ Officiel	0,0		13h39	13h39
	Attention îlot central	0,2	↑	13h43	13h43
	Attention berme centrale	1,7	↑	13h46	13h45
	!!! Attention Rond Point !!! Passage à gauche	2,0	↑	13h46	13h46
	Continuer tout droit vers Verviers, N61	2,2	↑	13h47	13h46
	Après la cave à vins, tourner à droite vers N 673 -Le Ry de Mosbeux	2,8	→	13h48	13h47
	Continuer tout droit vers Gomzé Andoumont, N673	3,0	↑	13h48	13h47
SPRIMONT	A Gomzé, prendre à gauche vers Louveigné N62	5,9	←	13h53	13h51
	Pied de la côte de Louveigné : GPM 1 (Alt 200 m)	7,8	↑	13h56	13h54
	Sommet du GPM 1 : rue Perron N°92 (Alt 260 m)	9,5	↑	13h59	13h57
	Au Rond Point prendre à droite vers Remouchamps, N666	9,6	↻	13h59	13h57
W.O. 1^{er}	W.O. "Tout droit vers theux"	9,6	↑	13h59	13h57
THEUX	Aux feux, A gauche en direction de Theux - N 606	10,1	←	14h00	13h57
	N62 Rue de Theux	12,2	↑	14h03	14h00
W.I. 1^{er}	W.I. "à gauche vers theux"	12,2	↑	14h03	14h00
	A Droite en direction de Hautregard - N 606	13,2	→	14h05	14h02
	Hautregard, Tout droit vers Jehoster	18,5	↑	14h14	14h09
	Prendre à Droite Jehoster vers Desniè	21,2	→	14h18	14h13
	Prendre à Droite Desniè vers Stoumont	23,4	→	14h22	14h16
STOUMONT	Carrefour N606/N633 à Gauche Vers La Gleize	30,7	←	14h34	14h27
	ZONE DÉCHETS	30,7	↑	14h34	14h27
	ZONE DE RAVITAILLEMENT ENTRE STOUMONT ET LA GLEIZE	32,7	↑	14h38	14h30
	La Gleize, Tout droit en direction de COO - N633	33,4	↑	14h39	14h31
W.O. 2^{em}	W.O. "à gauche vers roanne"	36,0	←		
	Coo, Tout droit en direction de Trois ports - N633	37,4	↑	14h45	14h36
	Attention présence d'îlots centraux	39,8	↑	14h49	14h40
	A la sortie de Trois-Points, à gauche en direction de Stavelot (Tunnel) sur N68	39,9	←	14h50	14h40
STAVELOT	Rond Point à l'entrée de Stavelot, tout droit en direction de Malmédy	44,3	↻	14h57	14h46



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Romsée - Stavelot - Romsée 2025					
Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire 36	Horaire 42
	Attention présence d'îlots centraux	44,6	↑	14h57	14h47
	Feu rouge à gauche dir FRANCORCHAMPS - N622 - Pied GPM2 (Alt 290m)	45	←	14h58	14h47
	Attention, rétrécissements "Passage à Droite"	45,4	↑	14h59	14h48
	Sommet du GPM2 : Côte de la HAUTE-LEVEE - N622 (Alt 500m)	48,8	↑	15h04	14h53
	N 622 à gauche vers Neuville-Roanray	49,2	←	15h05	14h53
	<<<< DESCENTE DANGEREUSE >>>>	50	↑	15h06	14h54
	hameau de neuville, à gauche en direction du Moulin du Ruy	50,6	←	15h07	14h55
	Neuville <<<< DESCENTE DANGEREUSE >>>>	52	↑	15h10	14h57
	Moulin du Ruy, à droite direction côte du Rosier	52,8	→	15h11	14h58
W. I. 2em	W. I. "tout droit côte du rosier"	52,9	↑		
STOUMONT	- Pied GPM3 (Alt 320 m)	52,9	↑	15h11	14h59
	Sommet du GPM3 : Côte du Rosier (Alt 540m)	56,7	↑	15h18	15h04
	Prendre à gauche vers Cour et Borgoumont	56,8	←	15h18	15h04
Début Zone Rouge	Attention présence chicane	57,9	↑	15h20	15h06
	<< DESCENTE DANGEREUSE >> virage à gauche vers Borgoumont	58,3	↑	15h20	15h06
	Route dégradée	58,8	↑	15h21	15h07
	!!!Chicane!!!	61,5	↑	15h26	15h11
Fin Zone Rouge	!!!Chicane!!!	62,3	↑	15h27	15h12
	La Gleize village, prendre à droite la direction de LIEGE - N633	62,7	→	15h28	15h13
	Attentions plusieurs îlots centraux à l'entrée de Stoumont	65	↑	15h31	15h16
	Stoumont, à droite en direction de SPA - N606 - Pied du GPM4 (Alt 330m)	65,8	→	15h33	15h17
	Sommet du GPM4 : Côte de la VECQUEE - N606 (Alt 510m)	70,3	↑	15h40	15h23
	ZONE DECHETS	70,5	↑	15h41	15h24
	ZONE DE RAVITAILLEMENT ENTRE LA GLEIZE et STOUMONT	72,5	↑	15h44	15h27
THEUX	Haute Desnié, à gauche direction La Reid, vers N 606	73,2	←	15h45	15h28
	Prendre à gauche, Jerhonster -, vers Hautregard	75,4	←	15h49	15h31
	Hautregard, prendre à gauche vers Remouchamps N 637	78,1	←	15h53	15h35
AYWAILLE	Attention Ilot dans le Bas de la descente	82,3	↑	16h00	15h41
	Remouchamps, carrefour à droite en direction de Louveignée- N66	83,2	→	16h02	15h42
	Prendre à gauche direction Ploye -Cornemont -Pied GPM 5 (Alt 150 m)	85,4	←	16h05	15h45
	Attention présence chicane	87	↑	16h08	15h47
SPRIMONT	Sommet du GPM 5 : Côte de Cornemont (Alt 295 m)	88,5	↑	16h11	15h49
	Prendre à droite vers Louveignée -N 678	88,6	→	16h11	15h50
	Prendre directement à gauche vers -Louveignée - îlots	88,9	←	16h11	15h50
	Attention voirie rétrécie tout le long par des potelets	89,4	↑	16h12	15h51



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Romsée - Stavelot - Romsée 2025				
Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire
				36
	A gauche en direction de LIEGE - N62	90,3	←	16h14 / 15h52
	Pied de la côte des Forges, à droite en direction de TROOZ - N673	93,5	→	16h19 / 15h57
TROOZ	Cavavins - à gauche en direction de LIEGE - N61	96,6	←	16h24 / 16h01
	⚠️ !!! Attention Rond Point !!! Passage à droite ▶️	97,1	↑	16h25 / 16h02
	⚠️ Attention rétrécissement "PONT" ▶️	97,8	↑	16h26 / 16h03
	Passage devant pied Côte de Fôret -N61	98,3	↑	16h27 / 16h03
W.O. 3em	W.O. "Droite Vers Fléron"	98,5	→	16h27 / 16h04
	Trooz, aux feux, tout droit en direction de LIEGE - N61	98,5	↑	16h27 / 16h04
CHAUDFONTAINE	Chaufontaine - Territoire - N61	98,8	↑	16h28 / 16h04
	ZONE DECHETS	99	↑	16h28 / 16h04
	ZONE DE RAVITAILLEMENT	99,5	↑	16h29 / 16h05
	A droite en direction DE FLERON - Pied du GPM 6 (Pied du Bouny) (Alt 95m)	99,6	→	16h29 / 16h05
	⚠️ ⚠️ Attention route dégradée et présence de 3 chicanes ▶️	100	↑	16h30 / 16h06
	⚠️ !!! Attention Rond Point !!! Passage à gauche ▶️	101	↑	16h31 / 16h07
FLERON	Sommet du GPM 6 : Côte de BOUNY - 1er passage de la ligne d'arrivée (250m)	103,3	↑	16h35 / 16h11
	Feu Rouge, à Droite en direction de Fléron, rue Vandervelde sur N621	103,4	→	16h35 / 16h11
	Feu Rouge, Tout Droit en direction de Fléron, rue de Romsée,	104	↑	16h36 / 16h12
	⚠️ Rétrécissement -chicane ⚠️ ▶️	104	↑	16h36 / 16h12
	R.P. Galéasse , à droite vers N3 " Rester sur la bande de droite"	104,5	→	16h37 / 16h12
	R.P. Gare , à droite	105,1	⬆️	16h38 / 16h13
	R.P.LA Clef , tout droit vers Soumagne Bas et Ayeneux -rue Bureau - N 621	105,5	⬆️	16h39 / 16h14
W.I. 3em	W.I. "à droite vers ayeneux-soumagne"	105,5	→	16h39 / 16h14
SOUMAGNE	⚠️ ATTENTION îlot central !!! ▶️	106,8	↑	16h41 / 16h16
	Ayeneux-Eglise, tout droit pour descendre le Thier du Grand-Hu	107,5	↑	16h42 / 16h17
	"Virage dangereux" à droite vers Vers St Hadelin	108,3	→	16h44 / 16h18
	Tout droit "traversée de St Hadelin"	109	↑	16h45 / 16h19
	Pied GPM7 Côte st hadelin (alt 193m)	109,8	↑	16h46 / 16h20
	⚠️ Attention rétrécissement et ralentisseurs sur 300m ⚠️ ▶️	110,2	↑	16h47 / 16h20
	Sommet du GPM 7 : Côte de St Hadelin (alt 262m)	110,8	↑	16h48 / 16h21
OLNE	A Hansez Petit Rond Point, prendre à gauche vers Fôret	111	↻	16h48 / 16h22
	⚠️ Rétrécissement -chicane ⚠️ ▶️	111,1	↑	16h48 / 16h22
	Croix Renard, prendre à droite vers Fôret	111,9	→	16h50 / 16h23
TROOZ	⚠️ Attention dos d'âne à l'entrée du Village ⚠️	112,3	↑	16h50 / 16h23
	Village de Foret	112,7	↑	16h51 / 16h24
	⚠️ Attention dos d'âne à la sortie du Village	112,9	↑	16h51 / 16h24



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Romsée - Stavelot - Romsée 2025					
Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire	Horaire
				36	42
	⚠ Attention début descente rapide et sinueuse de la Côte de Forêt!!!	113	↑	16h51	16h24
	Prendre à droite au bas de la descente de Forêt, vers Liège, N61	115,8	→	16h56	16h28
W.O. 4cm W.O. "Droite Vers Fléron"		116,0	→	16h56	16h29
CHAUDFONTAINE Chaudfontaine - Territoire - N61					
	⚠ Attention îlot central	116,4	↑	16h57	16h29
	A droite en direction DE FLERON - Pied du GPM 8 (Pied du Bouny) (Alt 95m)	117,2	→	16h58	16h30
	⚠ Attention route dégradée et présence de 3 chicanes	117,6	↑	16h59	16h31
	⚠ Attention Rond Point	118,6	↑	17h01	16h32
FLERON	Sommet du GPM 8: Côte de BOUNY - 2ème passage de la ligne d'arrivée (250m)	121,6	↑	17h06	16h37
	Feu Rouge, à Droite en direction de Fléron, rue Vandervelde sur N621	121,7	→	17h06	16h37
	Feu Rouge, Tout Droit en direction de Fléron, rue de Romsée,	122,3	↑	17h07	16h38
	⚠ Rétrécissement -chicane	122,3	↑	17h07	16h38
	R.P. Galéasse , à droite vers N3 " Rester sur la bande de droite"	122,8	→	17h08	16h38
	R.P. Gare , à droite	123,5	⬆	17h09	16h39
	R.P.LA Clef , tout droit vers Soumagne Bas et Ayeneux -rue Bureau - N 621	123,9	⬆	17h10	16h40
W.I. 4cm W.I."à droite vers ayeneux-soumagne"		123,9	→	17h10	16h40
SOUMAGNE ⚠ ATTENTION îlot central					
	Ayeneux-Eglise, tout droit pour descendre le Thier du Grand-Hu	125,9	↑	17h13	16h43
	"Virage dangereux" à droite vers Vers St Hadelin	126,7	→	17h14	16h44
	Tout droit "traversée de St Hadelin"	127,6	↑	17h16	16h45
	Pied GPM 9 Côte st hadelin (alt 193m)	128,3	↑	17h17	16h46
	⚠ Attention rétrécissement et ralentisseurs sur 300m	128,7	↑	17h18	16h47
	Sommet du GPM 9 : Côte de St Hadelin (alt 262m)	129,2	↑	17h18	16h48
OLNE A Hansez Petit Rond Point, prendre à gauche vers Forêt					
	⚠ Rétrécissement -chicane	129,4	↑	17h19	16h48
	Croix Renard, prendre à droite vers Forêt	130,3	→	17h20	16h49
TROOZ ⚠ Attention dos d'âne à l'entrée du Village					
	Village de Forêt	132	↑	17h23	16h52
	⚠ Attention dos d'âne à la sortie du Village	132,2	↑	17h23	16h52
	⚠ Attention début descente rapide et sinueuse de la Côte de Forêt!!!	132,3	↑	17h24	16h52
	Prendre à droite au bas de la descente de Forêt, vers Liège, N61	135	→	17h28	16h56
W.O. 5cm W.O. "Droite Vers Fléron"		135,2	→	17h28	16h56
CHAUDFONTAINE Chaudfontaine - Territoire - N61					
	ZONE DECHETS	135,5	↑	17h29	16h57
	ZONE DE RAVITAILLEMENT	136,3	↑	17h30	16h58



74^{ème} Romsée - Stavelot – Romsée

Grand Prix Henri Coksay - Dimanche 15 juin 2025

Romsée - Stavelot - Romsée 2025					
Commune	Parcours	Km	DIR	Horaire 36	Horaire 42
	A droite en direction DE FLERON - Pied du GPM 10 (Pied du Bouny) (Alt 95m)	136,4	→	17h30	16h58
	⚠ Attention route dégradée et présence de 3 chicanes ⚠	136,7	↑	17h31	16h58
	⚠ Attention Rond Point ⚠	137,5	↑	17h32	16h59
FLERON	Sommet du GPM 10 Côte de BOUNY - 3ème passage de la ligne d'arrivée (250m)	140	↑	17h36	17h03
	Feu Rouge, à Droite en direction de Fléron, rue Vandervelde sur N621	140,1	→	17h37	17h03
	Feu Rouge, Tout Droit en direction de Fléron, rue de Romsée,	140,7	↑	17h38	17h04
	⚠ Rétrécissement -chicane ⚠	140,7	↑	17h38	17h04
	R.P. Galéasse, à droite vers N3 " Rester sur la bande de droite"	141,1	→	17h38	17h05
	R.P. Gare, à droite	141,7	⚠	17h39	17h05
	R.P.LA Clef, tout droit vers Soumagne Bas et Ayeneux -rue Bureau - N 621	141,8	⚠	17h39	17h06
W.I. 5em	W.I."à droite vers ayeneux-soumagne"	141,8	→	17h39	17h06
SOUMAGNE	⚠ ATTENTION îlot central ⚠	143,1	↑	17h42	17h07
	Ayeneux-Eglise, tout droit pour descendre le Thier du Grand-Hu	143,08	↑	17h41	17h07
	"Virage dangereux" à droite vers Vers St Hadelin	145,0	→	17h45	17h10
	Tout droit "traversée de St Hadelin"	145,7	↑	17h46	17h11
	Pied Côte st hadelin (alt 193m)	146,7	↑	17h48	17h13
	⚠ Attention rétrécissement et ralentisseurs sur 300m ⚠	146,9	↑	17h48	17h13
	Sommet Côte de St Hadelin (alt 262m)	147,5	↑	17h49	17h14
OLNE	A Harsez Petit Rond Point, prendre à gauche vers Forêt	147,6	↻	17h49	17h14
	⚠ Rétrécissement -chicane ⚠	147,8	↑	17h49	17h14
	Croix Renard, prendre à droite vers Forêt	148,4	→	17h50	17h15
TROOZ	⚠ Attention dos d'âne à l'entrée du Village ⚠	149,7	↑	17h53	17h17
	Village de Forest	150,1	↑	17h53	17h17
	⚠ Attention dos d'âne à la sortie du Village ⚠	150,2	↑	17h53	17h18
	⚠ Attention début descente rapide et sinueuse de la Côte de Forêt ⚠	150,5	↑	17h54	17h18
	Prendre à droite au bas de la descente de Forêt, vers Liège, N61	153,3	→	17h59	17h22
CHAUDFONTAINE	Chaufontaine - Territoire - N61	153,6	↑	17h59	17h22
	⚠ Attention îlot central ⚠	153,9	↑	18h00	17h23
	A droite en direction de FLERON -Pied du Bouny (Alt 95m)	154,8	→	18h01	17h24
	⚠ Attention route dégradée et présence de 3 chicanes ⚠	155,1	↑	18h02	17h25
	⚠ Attention Rond Point ⚠	156,1	↑	18h03	17h26
FLERON	4e passage de la ligne d'arrivée- Arrivée (Alt 250 m)	158,4	🏁	18h07	17h29

IV. Profil des 3 derniers kilomètres

